

8 De WANN

le quatorze de jullet
 publications de vos lettres
 Jean Francois la Harpe fils de Jean
 et Marie Latour de la paroisse d'halines
 et Marie Estienne Watte jeune fille
 de Chartres et Marie Madeleine
 Choquelle de cette paroisse, n'ayant
 ve connue aucun empêchement la leur
 prétendu mariage je soussigné Curé
 de Wicennes les ay liés et conjoints dans
 le sacre lieu du mariage en présence
 de Michel Forestille per et et hode Chatel
 jeunes hommes de la paroisse d'halines
 et Marie femme de Charles femme auct
 et Marie jeune pruvost fille de Marie
 de cette paroisse Michel Forestille et Andre
 Chatel tout signés avec eux les autres
 ayant de clare ne le scauroit pose
 Curé de Wicennes ordinaire. Et avec ce de Jean
 Marie de Marie Estienne Watte Francois et la Harpe
 Michel Forestille Andre Marie
 et avec ce de Marie jeune et la Harpe.
 Marie de Marie
 femme et pruvost

le Curé
 Michel Forestille
 Andre Marie

M.1711.7.14

Le 14 de juillet de 1711 apres les publications de trois bans faites entre **jean francois le Moisne** fils de jean et Marie latour d la paroisse d'halines et **Marie Martine Watte** jeune fille de Charles et Marie Madelaine choquelle de cette paroisse, nayant reconnu aucun empeschement a leur pretendu mariage, je soussigné cure de wizernes les ay lié et conjoint dans le sacré lien du mariage en presence de Michel forteville et Andre Martel jeune homme de la paroisse d'halines et Marie jenne le Moisne soeure audit et Marie jenne pruvost fille a marier de cette paroisse Michel forteville et Andre Martel ont signé avc moy, les autres ayant déclaré ne le scavoir ont posé leur marcque ordinaire

Marcque de jean

marcque de Marie Martine + watté francois + le Moisne

michel forteville *André martel*

Marcque de Marie jenne + le Moisne

marcque de Marie

jenne + pruvost

J Le Chatelain
curé qui dessus